



CENTRAIDER

PRISME

EAU ET ASSAINISSEMENT

Appel à Manifestation d'intérêt

Vous êtes une association basée en région Centre-Val de Loire ? Vous avez des interrogations concernant votre gouvernance associative ? Vous souhaitez développer de nouveaux projets à l'international avec un volet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ? Vous rencontrez des difficultés dans la réalisation de vos projets et cherchez des outils pour les consolider ?

L'incubateur « PRISME » est là pour vous accompagner et renforcer vos initiatives de coopération internationale en vous offrant un soutien sur mesure pour la consolidation de votre structure associative et la réussite de vos projets.

S'appuyant sur un vaste réseau de partenaires, Centraider travaillera avec des organismes spécialisés en matière de **gouvernance et structuration associative** et de **méthodologie de projet** adaptée aux projets ayant un volet accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une optique de consolidation durable et pérenne de vos actions.

PRISME s'inscrit dans une démarche de soutien global par le biais d'un parcours de formation-action visant à vous accompagner dans le développement à long terme de vos structures.

Qui peut intégrer l'incubateur PRISME ?

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux associations répondant aux critères suivants :

- Être basée en région Centre-Val de Loire.
- Avoir au moins deux ans d'existence.
- Avoir déjà obtenu un financement, qu'il soit public ou privé, pour la mise en œuvre d'un projet de solidarité internationale.
- Être en mesure de mobiliser deux bénévoles qui participeront activement à toutes les phases du parcours de formation-action.
- Développer ou être en phase de conception d'un projet de coopération internationale dans un pays éligible à l'aide publique au développement.

Pourquoi intégrer l'incubateur PRISME ?

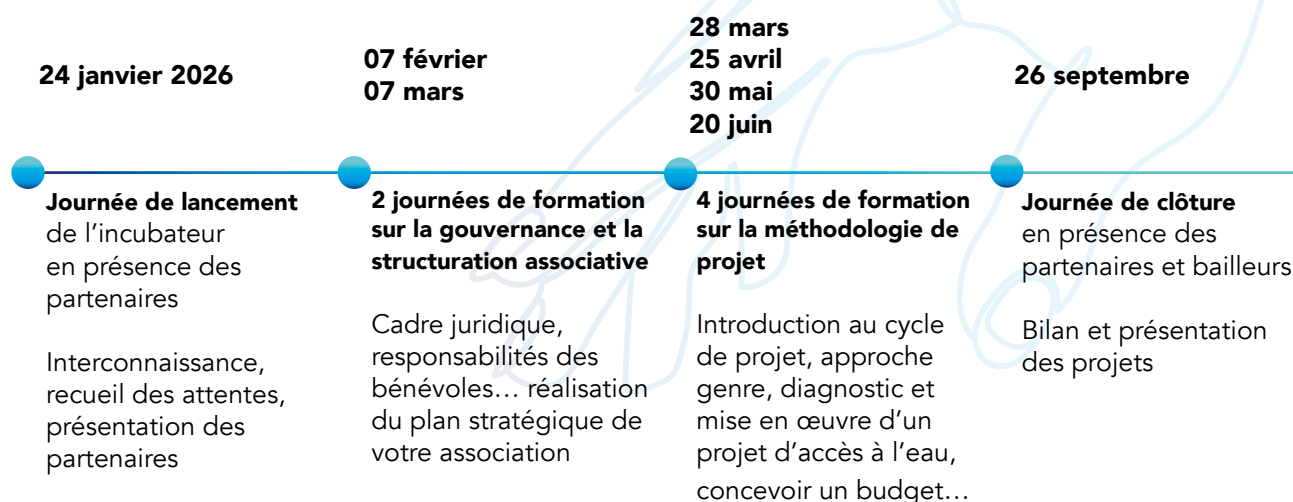
- Profiter d'un accompagnement intensif et structurant, comprenant des formations, des conseils personnalisés, un suivi régulier et un soutien mutuel entre pairs.
- Accéder à des ressources spécialisées, adaptées aux défis rencontrés par les petites et moyennes associations.
- Renforcer les compétences et capacités de vos bénévoles, afin de favoriser un développement plus cohérent et structuré de votre association.
- Bénéficier d'un réseau et d'opportunités de collaboration, ouvrant la voie à des financements, à une meilleure visibilité, ainsi qu'à l'élargissement et au développement de vos actions.

CENTRAIDER PRISME EAU ET ASSAINISSEMENT

Appel à Manifestation d'intérêt

Quel est le parcours proposé aux associations lauréates ?

Le parcours proposé s'inscrit dans une démarche de formation-action : les participants renforceront leurs compétences en mettant au fur et à mesure en pratique les apports méthodologiques au sein de leur association. Les associations lauréates développeront l'idée de leur projet afin d'être en capacité de solliciter des financements à l'issue du parcours.



Comment intégrer l'incubateur PRISME ?

- Prendre connaissance des critères d'éligibilité (paragraphe ci-dessus).
- Remplir le formulaire de candidature en ligne avant le 30 novembre 2025.
- Votre projet est éligible ? Un échange téléphonique avec Centraider sera programmé la première semaine de décembre.
- Le comité de sélection se réunira dans la semaine du 8 décembre 2025.
- 5 associations seront retenues pour cette deuxième promotion.
- Toutes les associations candidates auront une réponse avant le 19 décembre 2025.

Candidater à PRISME

